

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 septembre 2008 à 18 h 30

Etaient présents :

Marc ROUSTAN, Patrick AYME, Robert BERTRAND, Didier BOUCHARD, Jean-Marc CHARPENEL, Robert CHEVALIER, Daniel HOFER, Martine LAUBEPIN, Jean-pierre PASCALIN.

Excusé :

Olivier MATHEY.

Station d'Épuration :

Le Maire rend compte de la procédure de passation du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la future station d'épuration organisée par le SAPG.

Le bureau d'études retenu est le bureau EURYECE.

Celui relatif aux relevés topographiques est attribué à ACTIF.

Plan Local d'Urbanisme

La procédure de consultation des bureaux d'études est en cours.

Projet d'Aménagement du terrain « PEYROLLES » :

Le programme se précise. Il est envisagé de retirer du programme l'atelier-garage qui pourrait peut-être trouver sa place sur le terrain de la future SETP.

La prochaine réunion du conseil municipal sera, pour l'essentiel, consacrée à cette question.

Protection du Site de la Chapelle Saint-Pierre :

Il est décidé de lancer la procédure amiable d'acquisition des terrains concernés.

Plan renouvellement progressif des compteurs d'eau :

Certains compteurs, installés en 1974, fonctionnent de plus en plus mal. Leur changement échelonné sera réalisé en fonction des possibilités budgétaires.

Adhésion au SICEC (SPA) :

Le conseil est d'accord pour adhérer.

Plan de revitalisation du Vieux Village et du Hameau de Margerie :

Ce plan permettra de renforcer les possibilités d'intervention de la commune dans l'hypothèse de ventes de biens susceptibles de faciliter l'habitat des jeunes et des personnes à revenus modestes.

Questions diverses :

Une information est donnée sur le dispositif d'alerte des crues sur le Lez organisé par l'entreprise Cédralis.

Le maire est autorisé à signer la convention de mise à disposition des services de la DDE.

Il est décidé de faire borner le terrain communal situé au quartier Pont de Grignan en vue de sa vente éventuelle en cas de besoin.